

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et à vos ami-es. Merci.

SOMMAIRE

- 1 - Disparition de Carole Rousopoulos
 - 2 - La répression contre des syndicalistes turcs continue - Communiqué MMF
 - 3 - Ma fille, tu n'iras plus avorter à l'hôpital public ! Article collectif - Le Monde
 - 4 - 5^{ème} Rencontre « Femmes du monde en Seine-Saint-Denis »
 - 5 - Colloque : L'insertion professionnelle des femmes immigrées et réfugiées
 - 6 - Colloque : Femme Travail Handicap - Rappel
 - 7 - Colloque : Rapports de genre et rapports de classe : femmes, travail, métiers de l'enseignement
 - 8 - Journée débat « La Cedaw, trente ans après, où en sommes-nous ? »
 - 9 - Colloque : « Mondialisation, nationalismes et guerres : perspectives féministes »
 - 10 - Colloque : Lire Monique Wittig aujourd'hui
 - 11 - Livre : Ma vie à contre-Coran - Djemila Benhabib
 - 12 - Film : « La Domination masculine » - en salle le 25 novembre
-

1 - Disparition de Carole Rousopoulos

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de Carole Rousopoulos, grande militante pour les droits des femmes, grande réalisatrice féministe, pionnière de la vidéo, le 22 octobre, chez elle à Molligon, dans son Valais natal, à l'âge de 64 ans, des suites d'un cancer.

Née le 25 mai 1945 à Lausanne, Carole Rousopoulos passe son enfance à Sion et s'installe à Paris en 1967. Deux ans plus tard, sur les conseils de son ami l'écrivain Jean Genet, alors qu'elle vient d'être licenciée par le journal Vogue où elle travaillait, elle achète l'une des premières caméras vidéo portables vendues en France, le fameux « Portapak » de Sony. Avec son compagnon Paul Rousopoulos, elle fonde le premier collectif de vidéo militante, baptisé « Vidéo Out », et dès lors ne cesse de donner la parole aux « sans-voix », opprimés et exclus : « La vidéo portable permettait de donner la parole aux gens directement concernés, qui n'étaient donc pas obligés de passer à la moulinette des journalistes et des médias, et qui pouvaient faire leur propre information. »

Le militantisme vidéo de Carole Rousopoulos s'inscrit dans le courant de contestation culturelle issu de mai 68. Tout au long de la décennie 70, dotée d'un sens aigu de l'Histoire, elle accompagne les grandes luttes qui lui sont contemporaines, livre une critique des médias, dévoile les oppressions et les répressions, documente les contre-attaques et les prises de conscience. Caméra au poing, Carole Rousopoulos soutient les luttes ouvrières (conflits Lip), anti-impérialistes (Palestiniennes, Black Panthers et autres mouvements de libération), homosexuelles (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) et surtout féministes : les combats en faveur de l'avortement et de la contraception libre et gratuite dès 1971, les luttes des prostituées de Lyon en 1975, celles contre le viol, la lutte des femmes à Chypre et dans l'Espagne franquiste. Carole Rousopoulos explore les immenses possibilités offertes par la vidéo, nouvel outil sans passé ni école, que les femmes s'approprient à la même époque partout dans le monde, et qui permet une agitation directe sur le terrain. Ses bandes, toujours conçues comme des supports à débats, elle les diffuse sur les marchés avec la chanteuse Brigitte Fontaine et l'accordéoniste Julie Dassin, avant que ne soit créé le collectif de distribution « Mon œil ».

Entre 1973 et 1976, Carole Roussopoulos enseigne la vidéo à la toute nouvelle Université de Vincennes. En 1982, elle fonde, avec l'actrice Delphine Seyrig et Ioana Wieder, le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, premier centre de production et d'archivage de documents audiovisuels consacrés aux femmes créé grâce au soutien financier du Ministère des droits de la femme d'Yvette Roudy. Elle y réalise de nombreux documentaires sur l'éducation non sexiste, les femmes immigrées, des métiers féminins méconnus ou non reconnus, comme celui d'agricultrice, et tourne des portraits de féministes. À partir de 1984, au sein de Vidéo Out, transformé en SARL, elle poursuit son exploration de sujets ignorés (pauvreté extrême, sans abris, toxicomanie, prisons, mort des malades) et commence sa série sur l'inceste, *«le tabou des tabous»*.

Entre 1986 et 1994 à Paris, prenant la suite de Frédéric Mitterand, Carole Roussopoulos dirige et anime le cinéma d'art et d'essai *«L'Entrepôt»*, espace culturel regroupant trois salles, une librairie et un restaurant. En 1995, elle revient vivre en Suisse, à Sion, et continue d'y travailler comme réalisatrice, défricheuse de terrains négligés : violences faites aux femmes, viol conjugal, combat des lesbiennes, excision, études sur le genre, mais aussi personnes âgées, dons d'organes, soins palliatifs, handicap. *« Le moteur de ma révolte, et donc le moteur de cette énergie que je déploie encore aujourd'hui pour dénoncer les injustices, c'est tout simplement [mon intolérance pour] le manque de respect à l'égard des autres»*, expliquait récemment celle qui aimait à se comparer à la figure de passeuse au volley ball (*« tu prends la balle et tu la passes »*).

En 1999, elle réalise *Debout ! Une histoire du Mouvement de libération des femmes (1970-1980)*, un long-métrage documentaire qui alterne images d'archives et entretiens avec les femmes qui ont créé et porté le mouvement en France et en Suisse. Le film rend hommage à leur intelligence, leur audace et leur humour et a enthousiasmé les jeunes féministes : *« Les vidéos montrent les yeux qui brillent encore aujourd'hui, trente ans après. Le rôle des images dans la transmission est donc décisif, elles permettent de casser les clichés»*, soulignait Carole Roussopoulos. C'est avec le même souci de transmettre une histoire méconnue et souvent falsifiée, qu'elle s'était récemment engagée dans le projet *«Témoigner pour le féminisme»*, mis en place par l'association Archives du Féminisme (France) en partenariat avec le LIEGE (Laboratoire Interuniversitaire en Études Genre de l'Université de Lausanne) et l'Espace Femmes International (Genève), et qui entend répondre à l'urgence de sauvegarder la mémoire des luttes féministes passées et actuelles.

Carole Roussopoulos a réalisé et monté plus de cent-vingt documentaires, toujours dans une perspective féministe et humaniste, mue par la volonté constante de *«faire comprendre que c'est un grand bonheur et une grande rigolade de se battre ! Nous avons toutes à gagner de lever la tête, tout le monde, tous les opprimés de la terre »*.

Dès 2004, la Cinémathèque française a rendu un vibrant hommage à cette *« géante du documentaire politique à l'instar de Joris Ivens, René Vautier, Chris Marker ou Robert Kramer »*, selon la formule de Nicole Brenez. Ces dernières années, le travail vidéo de Carole Roussopoulos a ainsi fait l'objet de programmations dans le monde entier : aux festivals de La Rochelle, Nyon (Suisse), Trieste (Italie), à la Tate Modern de Londres, ou encore en Turquie et au Québec.

En 2001, Carole Roussopoulos a été nommée Chevalière de la Légion d'honneur et en 2004, elle a été lauréate du Prix de la ville de Sion. Le 9 octobre 2009, elle a reçu le prestigieux Prix culturel du canton du Valais pour l'ensemble de son œuvre. Une œuvre actuellement conservée à la Médiathèque de Martigny en Suisse, mais également archivée à la Bibliothèque nationale de France à Paris et qui n'a pas cessé de susciter notre intérêt et notre admiration.

Carole Roussopoulos a récemment accordé un long entretien à Hélène Fleckinger pour la revue *Nouvelles Questions Féministes* (volume 38, n°1, 2009, p. 98-118). Un coffret DVD, accompagné d'un livre et comportant une sélection de vidéos tournées dans les années 70, sortira chez Métis Presse (Genève) en 2010.

MOBILISATIONS

2 - La répression contre des syndicalistes turcs continue - Communiqué Marche Mondiale des Femmes

Dans les mois de juin et juillet, par des communications électroniques avec les Coordianations nationales de la Marche Mondiale des Femmes, ainsi que dans l'édition de juillet de notre Bulletin international, nous avons informé à propos de la répression dont sont l'objet les mouvements sociaux et les syndicats en Turquie, caractérisée par des arrêts illégaux et par l'emprisonnement d'activistes.

22 activistes (la plus part d'eux syndicalistes) restent en prison, dont 4 femmes de la Marche Mondiale des Femmes : Elif Akgul, Secrétaire de la Femme dans les syndicats d'enseignants et Yuskel Mutlu, enseignante retraitée et membre de l'Association pour les Droits de l'Homme et de l'Assemblée Turque pour la Paix ; Songul Morsumbul, Secrétaire de la Femme de KESK (Confédération de syndicats de fonctionnaires publiques de Turquie) et Gulcin Isbert, membre du syndicat d'enseignants Egitim-Sen.

L'accusation formulée contre 31 activistes (22 d'entre eux encore en prison et 9 furent arrêtés puis libérés) fut établie le 8 août. Cependant, la première instance du jugement n'aura lieu que les 19 et 20 novembre au 10^{ème} Tribunal de Délits Graves de Izmir, 6 mois après leur arrestation. La première instance du jugement est une violation de la procédure légale et un signal clair du fait que le gouvernement turc essaie d'éviter d'avoir des observateurs internationaux pendant les jugements (puisque le jugement devait avoir lieu en septembre et que plusieurs organisations projetaient d'être présentes à l'audience).

Aussi bien la OIT (Organisation Internationale du Travail) que la Confédération Européenne de Syndicats ont exposé leur fortes préoccupations par rapport à la répression de syndicalistes et de mouvements sociaux en Turquie, ainsi que sur la situation des activistes. Ils projettent envoyer une mission pour l'observation du jugement en Novembre. KESK, la Confédération de Syndicats des Fonctionnaires Publics, a invité les mouvements sociaux et les syndicats du monde entier à observer le procès à Izmie en Novembre. Une ou deux activistes de la MMM seront présentes (ainsi que les membres de la MMM de Turquie) en solidarité avec nos copines et copains.

Nous dénonçons la répression et la criminalisation exercées par le gouvernement turc contre les mouvements sociaux et syndicats Nous exigeons le retrait immédiat des accusations contre les 31 activistes, et l'immédiate libération des 22 femmes et hommes que sont encore en prison. Nous appelons les copines de la MMM et nos alliées à envoyer des cartes postales et des lettres aux 4 copines en prison : on leur a permis peu de visites et elles ont besoin de sentir notre solidarité. Envoie tes postales et tes lettres à : Elif Akgul et/ou Yuksel Mutlu et/ou **Gulcin Isbert** et/ou Songul Morsumbul ; adresse : Bergama M Tipi Kapali Cezaevi, Izmir, Turquie

TEXTES

3 - Ma fille, tu n'iras plus avorter à l'hôpital public ! Article collectif - Le Monde 15/9/09

Bientôt, la loi du 30 novembre 1979 aura trente ans. Elle symbolise le mépris dans lequel sont tenues les femmes dès lors qu'il s'agit de disposer de leur corps, puisque la loi de 1975, dite loi Veil, n'a été votée que pour une durée de cinq ans, à l'essai. Il fallait que les femmes, ces éternelles irresponsables, fassent leurs preuves ; qu'elles fassent montre d'une saine modération après la scandaleuse audace qu'elles avaient eue en descendant dans la rue, en signant des manifestes magnifiques, en pratiquant des avortements au sein du mouvement social exemplaire que fut le Mouvement pour la libération de l'avortement et la contraception (MLAC) ; il fallait qu'elles prouvent, évaluation démographique à l'appui, qu'elles n'avorteraient pas "par commodité".

En 1979, les parlementaires estimèrent donc que les femmes avaient donné satisfaction et

mérité d'être confirmées dans leur nouveau droit. Ils votèrent la loi dite Veil-Pelletier, qui impose "l'obligation hospitalière" : chaque hôpital public doit créer une structure pour pratiquer les interruptions volontaires de grossesse. Il s'agit de faire d'un droit formel un droit réel, accessible à toutes (ce qui ne sera le cas qu'en 1982 avec le remboursement par la Sécurité sociale).

Aujourd'hui, la principale menace contre le droit à l'avortement ne vient plus de ses traditionnels opposants religieux, mis politiquement à genoux, mais du démantèlement de l'hôpital public. La situation de l'IVG à l'Assistance publique- Hôpitaux de Paris (AP-HP) en Ile-de-France est exemplaire de la dégradation rampante mais planifiée des capacités de réponse du service public aux besoins de santé de la population.

Alors que les délais d'attente pour avorter sont de trois semaines et que plus de la moitié des IVG en Ile-de-France sont réalisées par le secteur privé qui ne respecte pas toujours les tarifs réglementaires et refuse parfois de prendre en charge les mineures ou les étrangères sans papiers, l'AP-HP n'a rien trouvé de mieux à faire que de fermer trois structures IVG depuis le mois de mai 2009 : celles des hôpitaux Jean-Rostand (Ivry-sur-Seine), Tenon (Paris-20e) et Broussais (Paris-14e). Le centre d'IVG de l'hôpital Avicenne (Bobigny) fermera bientôt. Ces quatre structures réalisaient environ 2 800 IVG, sur les 12 000 pratiquées chaque année à l'AP-HP en Ile-de-France.

L'AP-HP assure que cette activité sera transférée sur ses autres hôpitaux. Ces fusions de services sont superposables aux autres restructurations orchestrées par l'AP-HP dans d'autres domaines.

Dans la novlangue qu'elle pratique à merveille, cela s'appelle des "économies d'échelle". Le principe est simple et familier au monde de l'entreprise, et ce depuis qu'existe l'exploitation de l'homme par l'homme : il s'agit de faire faire le même travail par moins de monde. Le risque est grand que l'AP-HP profite de ces divers déménagements pour assouvir sa principale passion : supprimer des postes.

Autre échantillon de ce vocabulaire pittoresque qui s'apparente à la forêt amazonienne tellement il relève de la langue de bois : l'AP-HP jure ses grands dieux que l'IVG fait partie de ses "activités socles". En d'autres termes, elle considère qu'il s'agit d'un service de proximité. Chacun peut constater ce que devient la proximité et la qualité de l'accueil du public quand on supprime quatre structures IVG pour les agréger à d'autres plus lointaines. Il est permis de se faire du souci pour d'autres activités qui ne font pas partie dudit "socle"...

Cette politique supprime les centres d'IVG autonomes (produits de la lutte et de la pratique du MLAC) et les unités fonctionnelles d'IVG dont les personnels et les locaux sont dédiés à cette activité. Il s'agit de les noyer dans les services de gynécologie-obstétrique dont l'IVG est parfois la dernière des préoccupations, et d'en finir ainsi avec des équipes militantes et motivées, sous prétexte de réintégrer l'IVG dans le "droit commun" hospitalier - langage cette fois juridique qui vient rappeler à qui l'aurait oublié que le combat pour la légitimité de l'avortement n'est jamais définitivement gagné. Ce processus de normalisation répond donc à des objectifs économiques autant qu'idéologiques.

D'autre part, l'argument relatif à la nécessaire réduction des délais d'attente pour avorter est parfois utilisé à mauvais escient, notamment contre le service public. La possibilité d'avorter hors de l'hôpital par la méthode médicamenteuse doit être défendue comme un moyen d'élargir la palette de choix des femmes, non comme un prétexte pour dédouaner le service public de ses responsabilités en matière d'avortement.

Et pendant que le service public de santé se saborde, le privé se désengage progressivement de la pratique des IVG, jugée peu rentable.

Le gouvernement et la direction de l'AP-HP présentent cette évolution comme inéluctable, ce qui correspond à une technique de communication largement éprouvée pour désarmer les luttes et toute velléité de contestation de la part des professionnels et des usagers. Pourtant, il s'agit bien d'une politique consciente, entamée depuis plusieurs années sous la houlette des

gouvernements successifs et qui concerne l'ensemble du système de santé, et son échec est patent : depuis 1987, la moitié des maternités françaises ont été fermées, et avec elles leur activité IVG.

L'argument selon lequel ces fermetures sont liées à des impératifs de sécurité est un mensonge, et loin de réduire les inégalités sociales, cette politique les creuse : la très riche ville de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) a conservé trois maternités pour ses 70 000 habitants, tandis que l'ouest du Val-de-Marne n'a plus que deux maternités pour 400 000 habitants et quatorze agglomérations. Un des résultats de cette politique désastreuse, c'est que la situation actuelle de l'avortement à l'hôpital public correspond à un recul grave par rapport à l'obligation hospitalière incluse dans la loi de 1979.

Cette dégradation du service public de santé n'est pas inévitable, elle résulte de décisions politiques. La politique, c'est le rapport de forces. Ce que le pouvoir politique a fait, les luttes sociales peuvent le défaire. La lutte paie, en 1979 comme en 2009, et c'est pour cette raison parmi d'autres que nous manifesterons nombreuses et nombreux le 17 octobre, pour les droits des femmes, pour leur liberté, pour leur autonomie, pour la défense de l'hôpital public et de ses structures IVG autonomes (en termes de personnel, de budget et de direction), et pour la création d'autres structures dédiées à l'IVG dans les hôpitaux où elles n'existent pas.

Pour que le droit à l'avortement ne soit pas un article de loi sans contenu ni garantie, mais un droit réel, pour toutes. En 1979 comme en 2009.

Maud Gelly, Béatrice Fougeyrollas et Emmanuelle Lhomme, médecins au centre d'IVG de l'hôpital de Colombes (Hauts-de-Seine). Maya Surduts et Nora Tenenbaum, militantes de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception.

COLLOQUES - REUNIONS, MEETING...

4 - 5^{ème} Rencontre « Femmes du monde en Seine-Saint-Denis »

L'Observatoire départemental des violences envers les femmes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis organise les 5^{èmes} Rencontres "Femmes du monde en Seine-Saint-Denis" du 23 novembre au 06 décembre 2009 sur le thème : la Prévention et la lutte contre les comportements sexistes en direction des adultes.

Nous vous invitons à participer à l'ouverture de ces rencontres le :

Lundi 23 novembre 2009 : 09h00 - 12h30, Bourse du travail de Bobigny, 1, place de la Libération.
14h00 - 17h00 : Projection du film "Domination masculine" au magic cinéma, Centre commercial Bobigny 2, Rue du Chemin-Vert.

5 - Colloque : L'insertion professionnelle des femmes immigrées et réfugiées

Vendredi 6 novembre - 9h30, Maison du Danemark, 2^{ème} étage, 142 avenue des Champs Elysées, Paris 8^{ème}. Entrée sur réservation auprès de ingboe@um.dk ou 0144312139. Organisé par le Service culturel de l'Ambassade

Cette rencontre-débat mettra l'accent sur un sujet de grande actualité : l'intégration professionnelle des femmes immigrées et réfugiées sur le marché de travail, l'objectif étant de favoriser les échanges et les expériences autour de cette problématique.

La rencontre est organisée en prélude à la Conférence Internationale de kvinfo : «Mentoring and Networking : Women Building Trust & Social Capital in our Cities» qui se tiendra à Copenhague les 20 et 21 novembre prochains. avec les interventions de :

Elisabeth Moller Jensen, Directrice du Centre danois pour l'Information sur les Femmes (kvinfo) ; Madeleine Hersent, Directrice de l'Agence pour le Développement de l'Economie Locale (adel) ; Naouel Amar, Directrice déléguée de l'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés (afij) ; Marie-christine Rimbault, Directrice Développement de l'Association Nos Quartiers ont des Talents

Programme : 9h30 petit déjeuner ; 10h00 interventions des 4 invitées ; 11h00 débat/questions.

6 - Colloque : Femme Travail Handicap - Rappel

L'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » organise son quatrième Forum national le jeudi 19 novembre, à la Mairie du 18ème arrondissement de Paris, sous le patronage de la Mairie de Paris et parrainé par Claudie HAIGNERÉ, présidente de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, médecin et spationaute,
Télécharger le [programme](#) et le [bulletin d'inscription](#).

7 - Colloque : Rapports de genre et rapports de classe : femmes, travail, métiers de l'enseignement

Co-organisé les 12 et 13 novembre 2009 par Espaces MARX, Transform! et L'IUFM d'Aquitaine/Université Montesquieu-Bordeaux4, Auditorium de Cap Sciences et de l'IUFM d'Aquitaine Ce colloque compte une trentaine d'intervenants et se déroulera autour de deux thématiques :

I - Femmes et travail

(jeudi 12 novembre 2009, Auditorium de Cap Sciences, Hangar 20, Quai de Bacalan, Bordeaux)

- État des lieux : réalités du travail féminin et répercussions de la crise actuelle.
- Défis et enjeux d'une émancipation du travail et par le travail du point de vue du genre.
- Articulation entre les rapports de classe et ceux de genre.

II - La question du genre dans le domaine des métiers de l'enseignement

(vendredi 13 novembre 2009, Auditorium de l'IUFM d'Aquitaine, 49 rue de l'Ecole Normale, Bordeaux)

- Apprentissage des rôles sociaux et construction du genre à l'école.
- L'approche du genre dans la formation des maîtres et dans les métiers de l'enseignement
- Effets de la féminisation du monde enseignant
- Représentations et langage (clichés et poncifs)
- Analyse d'albums et de manuels sous l'aspect du genre

Pour les programmes, horaires et contenus, voir le site :

http://espacesmarxbordeaux.apinc.org/rubrique.php?id_rubrique=36

Compte-tenu du nombre de places limitées, pour les personnes souhaitant participer en tant qu'auditrices et auditeurs libres, il est préférable de s'inscrire. Merci de votre compréhension. http://espacesmarxbordeaux.apinc.org/IMG/doc/INSCRIPTION_2_COLLOQUE_FEMMES.doc

8 - Journée débat « La CEDAW trente ans après : où en sommes-nous ? »

La Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) célèbrera ses trente ans le 12 décembre 2009. Cette convention permet de promouvoir un modèle universel de respect des droits des femmes dans quelque pays que ce soit, quels que soient les contextes culturels, religieux et socio-économiques. Les Etats partis à la Convention doivent ainsi répondre devant les Nations-Unies de leur politique de lutte contre les discriminations dont sont victimes les femmes. Il s'agit d'un outil précieux comme levier de l'action des ONG (Organisations Non Gouvernementales) et pour les mouvements de femmes dans le monde.

C'est pourquoi il est du devoir de toutes celles et tous ceux qui luttent pour les droits des femmes de mieux en connaître le contenu et l'usage qui en a été fait, afin de la défendre face aux menaces dont elle est l'objet de la part de ceux qui, à travers le monde, prônent un retour en arrière en matière de droits des femmes.

Organisée par Femmes solidaires et la Ligue du droit international des femmes ; sous le marrainage de Michèle André, Sénatrice du Puy-de-Dôme, présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat et ancienne ministre du droit des femmes ; Avec le soutien du Ministère des affaires étrangères de Norvège

Vendredi 13 novembre 2009 de 9h30 à 18h, Palais du Luxembourg 15ter rue de Vaugirard,

75006 Paris, Salles Monnerville et Vaugirard

9h30 Accueil et ouverture : Michèle André et Sabine Salmon, présidente de Femmes solidaires

9h15 Première table ronde : Etat des Lieux du CEDAW

11h15 Deuxième table ronde : Témoignage de «femmes debout»

14h30 Troisième table ronde : Utilisation de la CEDAW par les ONG

16h15 Conclusions et perspectives

16h40 «Suites à donner», Michèle André et Annie Sugier, présidente de la LDIF

Contacts : femmes.solidaires@wanadoo.fr - Tel. 01 40 01 90 90 ; L'inscription est obligatoire pour accéder à la salle, muni(e) d'une pièce d'identité. Les repas seront à votre charge et devront être pris à l'extérieur du palais.

9 - Colloque : « Mondialisation, nationalismes et guerres : perspectives féministes »

- 14 décembre : Azadeh Kian, Sociologue, Professeure, Responsable du CEDREF : "Mondialisation,

renouveau des nationalismes et redéploiement de la violence de genre".

- 11 janvier : Séance commune URMIS-CEDREF, exceptionnellement 14h-16h : Elsa Dorlin, philosophe, Maîtresse de conférences : "Féminisme, nationalisme et politiques de dévoilement : histoire et controverses".

- 25 janvier : Elisabeth Allès, Anthropologue, Chargée de recherche au CNRS, Directrice du Centre d'étude sur la Chine moderne et contemporaine, EHESS : "Une autre mondialisation: l'islam en Chine et la place des femmes".

- 8 février : Rada Ivekovic, Sociologue, Professeur à l'université Jean-Monnet à Saint-Etienne, Directrice de programme au collège international de philosophie : "Traduire la mondialisation, le nationalisme et la guerre".

- 15 février : Cristina Scheibe Wolff, Historienne, Professeure à l'Université Fédérale de Santa Catarina (Brésil), Laboratoire d'Études de Genre et Histoire : « Nationalisme et genre dans les mouvements de guérilla des années 1970 : un approche comparative entre Brésil et Argentine ».

- 5 mars : Séance exceptionnelle avec Verena Stolcke, Anthropologue, Professeure émérite à l'Université Autonome de Barcelone : « La construction de murs et la « naturalité » de la nationalité ».

- 15 mars : Sara María Lara Flores, Anthropologue, Professeure à l'UNAM, México, Institut de Sciences Sociales (ISS) : « Migrations et déplacements des femmes indiennes en Amérique latine ».

- 12 avril : Capucine Boidin, Anthropologue, Maître de conférences à l'IHEAL - Paris III Sorbonne Nouvelle et membre du CREDAL : "Guerres et métissages dans le nationalisme paraguayen. Une réflexion sur le genre de la nation".

- 10 mai : Stéphanie Latte Abdallah, Historienne et anthropologue, Chargée de recherche au CNRS, Institut de Recherche et d'études sur le monde arabe et musulman, "Conflit et engagement féminin en Jordanie, Palestine et Israël".
Lundi 16-18h, campus Javelot (métro Olympiades, Edifice Montréal, RdC, cf fléchage)

Université Paris Diderot - Séminaire du CEDREF 2009-2010

<http://www.cedref.univ-paris7.fr/>. Responsables : Azadeh Kian et Jules Falquet

10 - Colloque : Lire Monique Wittig aujourd'hui

Organisé par le Centre d'études Poétiques (ENS LSH), le groupe Marge (Lyon3), Passages XX/XXI È (Lyon 2), avec le soutien de la Région Rhône-Alpes (Cluster 13)

Monique Wittig (1935-2003) est l'auteur d'une oeuvre importante : *L'Opoponax*, prix Médicis en 1964, est saluée par Duras, Sarraute et Simon.

Suivent notamment *Les Guérillères* (1969), *Le Corps lesbien* (1973) et *Virgile, non* (1985).

Elle est reconnue et étudiée depuis longtemps déjà à l'étranger, et notamment aux États-Unis, où elle a vécu, écrit et enseigné à partir de 1976. En France, les enjeux de ses propositions

formelles (on pense notamment à la «Trilogie pronominale » : *on, elles, j/e* constituée par les trois premiers livres) restent à approfondir. Ce travail d'écriture est inextricablement lié à une activité militante et à une exigence théorique. Participant dès l'origine au Mouvement de Libération des Femmes, Monique Wittig défend un féminisme matérialiste et remet en cause, à partir du point de vue lesbien, la catégorie même de sexe : *La Pensée straight*, paru tardivement en 2001 en français, reprend la plupart de ses essais et est devenu un texte de référence.

Lire Monique Wittig aujourd'hui, c'est interroger les rapports entre façons d'écrire, façons de parler et façons d'agir, tels qu'ils se manifestent dans ses textes même : « la seule opération politique qu'[un texte] puisse accomplir » c'est « introduire dans le tissutextuel du temps par la voie de la littérature ce qui lui tient à corps » (*La Pensée straight*).

Il s'agira ainsi de revenir sur les effets produits par les textes de Wittig, pour en déployer la polysémie, condition de leur efficacité selon elle. Ce colloque est donc l'occasion d'aborder les articulations internes de l'oeuvre (les rapports entre versants théoriques et littéraires de l'écriture, notamment) ; on s'interrogera sur ce que Monique Wittig fait des autres textes (comment, par exemple, elle lit la littérature antérieure, le marxisme, les auteurs étrangers, le féminisme, ses aînés et contemporains du «Nouveau Roman», etc.) ; on s'intéressera à des pans encore très méconnus du corpus, que ce colloque sera l'occasion d'explorer.

Lire Monique Wittig, c'est aussi observer ce que ses textes produisent aujourd'hui dans la littérature, dans la réflexion sur les genres et la théorie queer. Dans la suite des travaux déjà menés à l'étranger et en France, en particulier du colloque de 2001 à la Columbia University de Paris, on reviendra sur l'efficace actuelle des propositions formelles et politiques radicales de Monique Wittig.

Tirant toutes les conséquences de l'affirmation selon laquelle «chacun de nous est la "somme" des transformations effectuées par les mots» (*La Pensée straight*), on multipliera les approches de ces textes dont la cohérence consiste à lier toujours création langagière, propositions sociales et politiques, redéfinition des sujets et questionnement des genres.

Ce colloque se conçoit donc comme une invitation à lire ensemble tous les textes de Wittig (romans, théâtres, essais) et à examiner l'apport de leurs dispositifs politiques dans le tissu textuel de notre temps.

Renseignements et Programme : Marie Limongi, marie.limongi@ens-lsh.fr, 0437376413, <http://cluster13.ens-lsh.fr>

LIVRES, FILMS, SORTIES....

11 - Livre : *Ma vie à contre-Coran* - Djemila Benhabib

Témoignage poignant et bouleversant - *Ma vie à contre-Coran*, une femme témoigne sur les islamistes de Djemila Benhabib - permet à chaque lecteur de nourrir sa propre réflexion sur l'islamisme politique. Son auteur démystifie, met à nu et dénonce les stratégies des islamistes, aussi bien en Orient qu'en Occident. Elle ajoute à cet ouvrage étayé et solidement documenté, de très nombreux exemples, de touchants accents personnels marqués par son expérience à travers le monde notamment en Algérie, en France et au Québec.

Djemila Benhabib a été contrainte de fuir l'Algérie en 1994, ainsi que tous les membres de sa famille, en raison d'une condamnation à mort par le Front islamique du djihad armé (FIDA). En publiant *Ma vie à contre-Coran, une femme témoigne sur les islamistes*, elle rend hommage aux trop nombreuses victimes de la barbarie islamiste et rappelle son combat pour les droits des femmes, la laïcité et la justice sociale en fredonnant, jour après jour, son hymne à la vie qui se résume à ceci :

« L'Algérie m'a donné la force, la France la liberté et le Québec des ailes » page 133.

« Si les islamistes ne représentent qu'une petite minorité des musulmans, leur stratégie éprouvée consiste pourtant à se proclamer les porte-parole de cette communauté large et diversifiée. Multipliant les requêtes au nom de l'islam en invoquant leur droit à la liberté de

religion, récusant toute critique qui leur est adressée comme une manifestation d'intolérance et d'islamophobie, ils réussissent ainsi à se faire passer pour les défenseurs de leur foi et à réduire au silence leurs coreligionnaires.

Ils tirent même partie de la discrimination dont sont trop souvent victimes les immigrants musulmans pour favoriser un repli communautaire qui leur donne encore plus de pouvoir.

Cette stratégie des islamistes, Djémila Benhabib la connaît bien. Elle l'a vue appliquée en Algérie, en France et au Québec, et elle estime qu'il est temps que d'autres voix de culture musulmane se fassent entendre. Elle dénonce donc haut et fort les manœuvres des islamistes, qu'elle expose ici dans un témoignage solidement documenté, auquel elle donne de touchants accents personnels, parce qu'il remue en elle une histoire encoureuse douloureuse ».

Il est prévu des rencontres-débats en octobre, avec diverses associations comme Femmes solidaires, Africa 93, Le Planning familial, etc.. le jeudi 22 à Saint-Ouen ; le 23 à Lille ; le 26 aux Lilas ; le 28 à Montpellier ; le 29 à Marseille ; le 30 à Bobigny.

VLB éditeur - Montréal, Distributeur pour la France : Interforum Editis, Collection « Partis pris actuels ». Si vous êtes intéressé/e, pour connaître les lieux des rencontres-débats et s'y inscrire : Soad BABA AISSA, sobab13@hotmail.fr.

12 - Film : « La Domination masculine » - en salle le 25 novembre

Le nouveau film de **Patric Jean**, cinéaste belge qui s'est essentiellement consacré au film documentaire, « La Domination masculine », **sortira le 25 novembre** sur les écrans. Selon *Osez le féminisme !* (octobre 2009), le film est « *percutant et dérangeant, il interroge les stéréotypes et les préjugés qui cantonnent les femmes et les hommes dans des rôles bien précis* ». « *Des jouets pour enfants au monde du travail, en passant par les côtés les plus sombres de la société patriarcale (violences, prostitution...), ce film pose les bonnes questions* » souligne le mensuel électronique féministe. Un site internet dédié au film est ouvert depuis plusieurs semaines. Avant d'entrer sur le site, une page d'accueil, assez surprenante, permet de visionner une trentaine de courts extraits du film. Des entretiens avec le réalisateur, des vidéos et dossiers thématiques, un dossier pédagogique à destination des enseignants, de nombreux liens et quelques autres surprises ont été mis en ligne sur le site. On y trouvera aussi un «manifeste des hommes» à signer pour une «totale égalité».

Le site : <http://ladominationmasculine.net/>

mail: marchfem@rezisti.org, site : www.mmf-france.fr ; www.marchemondialesdesfemmes.org